



SENSIBILISATION ET ACCESSIBILITÉ À LA CONSOMMATION DURABLE PARTOUT ET POUR TOUS AVEC L'ACLC

Eduquer les consommateurs à des pratiques de consommation plus vertueuses, plus respectueuses de l'humain et de l'environnement fait partie des priorités d'actions de l'Association Citoyenne et Laïque des Consommateurs (ACLC) dont l'Association de Défense, d'Éducation et d'Information du Consommateur (ADEIC), l'Association Léo Lagrange pour la défense des consommateurs (ALLDC), et le Conseil National des Associations Familiales Laïques (CNAFAL) sont membres. Fin 2024, son projet intitulé « Sensibilisation et accessibilité des consommateurs à la consommation durable partout et pour tous » a été retenu dans le cadre d'un appel à projet lancé par la DGCCRF. Au terme de cette expérimentation, des préconisations sont émises.

Une expérimentation de 6 mois alliant formation de bénévoles et la rencontre avec les consommateurs

Ainsi, après avoir formé nos bénévoles spécifiquement à la consommation durable, l'association est allée à la rencontre des consommateurs sur le territoire, dans 5 régions différentes, d'abord pour les écouter dans le cadre de focus groups, animés par des psychologues sociaux partenaires, puis pour les sensibiliser autour de trois thématiques : la lutte contre le gaspillage alimentaire, l'impact de la mode sur l'environnement, et l'impact du numérique sur l'environnement. A l'issue de ces trois ateliers de sensibilisation, l'association a mesuré l'impact de son action et les changements de comportements des consommateurs.



94 consommateurs au total ont pu suivre ce parcours de sensibilisation. Ils, elles étaient usager(e)s de centres sociaux, jeunes adultes en centre de formation, enfants des accueils périscolaires, adolescents des espaces jeunes de nos partenaires : la Fédération Léo Lagrange et Solidarité laïque.

Dans le cadre de ce projet, l'ACLC s'est appuyée sur l'expertise de ses partenaires.

L'élaboration de contenus et de fiches pratiques pour tous les âges mis à disposition de tous

Pour animer ces sessions de sensibilisation, l'ACLC a créé des contenus thématiques, des fiches pratiques, des outils pédagogiques adaptés à chaque tranche d'âges. Elle souhaite aujourd'hui pouvoir sensibiliser les consommateurs à plus grande échelle et met ses outils gratuitement à disposition sur ses sites internet.

Une liste de recommandations à l'attention des pouvoirs publics et des associations de défense des consommateurs

Pour aller plus loin, l'association a souhaité utiliser cette expérimentation mais aussi son expérience et son expertise, en tant qu'association nationale de défense des consommateurs agréée, pour en tirer des recommandations qu'elle adresse aujourd'hui, via ce rapport comme sa contribution à la transformation sociale vers une consommation plus durable pour tous les consommateurs.

Elles sont structurées autour des enjeux suivants :

- **Définir les catégories de produits les plus impactantes sur l'environnement**, rendre ces produits moins visibles des consommateurs et encadrer certaines pratiques commerciales qui incitent à la surconsommation.
- Encadrer certaines méthodes de vente des produits à fort impact
- **Valoriser la vente en vrac des produits** et la rendre accessible à tous
- Favoriser la production, **la consommation locale, la réparabilité** des produits et promouvoir **l'achat de seconde main**
- **Améliorer l'information** des consommateurs **sur la qualité de l'eau** qu'ils boivent
- **Renforcer l'information** des consommateurs en matière de **consommation durable**
- Renforcer la sensibilisation des consommateurs à la **consommation durable à tous les âges de la vie**
- Renforcer le rôle des associations de consommateurs en matière de **sensibilisation à la consommation durable**

Contacts presse

Patrice Bédouret

Président de l'ADÉIC

+33 6 20 37 78 91

Julie Vanhille

Secrétaire Générale de l'ADÉIC

+33 6 03 62 33 90



Le rapport complet est à lire ici :

<https://aclc.fr/rapport-aclc-sensibilisation-et-accessibilite-des-consommateurs-a-la-consommation-durable-partout-et-pour-tous/>

QUI SOMMES-NOUS



L'Association Citoyenne et Laïque des Consommateurs (ACLC)

Anciennement Union Laïque et Citoyenne des Consommateurs (ULCC), est une association nationale de défense des consommateurs créée en 2019. Elle regroupe trois organisations : l'ADEIC, l'ALLDC et le CNAFAL, unies par des valeurs communes de laïcité, citoyenneté, respect des droits, dialogue et éducation à la consommation.

Ces associations mutualisent leurs moyens pour renforcer l'information, la protection et la défense des consommateurs. L'ULCC obtient l'agrément consommation en 2021 et devient l'ACLC en 2025. L'ACLC œuvre pour une consommation responsable et éclairée, encourageant les citoyens à adopter des comportements plus critiques et durables. Elle promeut un consumérisme social et environnemental, en plaçant au cœur de son action l'impact de la consommation sur l'Homme et l'environnement.

<https://aclc.fr>



L'Association de Défense, d'Éducation et d'Information du Consommateur (ADEIC)

Créée en 1983 par la Fédération de l'Éducation Nationale (FEN), aujourd'hui l'UNSA-Éducation, l'ADEIC est une association à but non lucratif dédiée à la protection, à l'éducation et à l'information des consommateurs. Depuis plus de 40 ans, elle agit pour renforcer les droits des citoyens face aux pratiques commerciales et aux défis du marché dans tous les domaines de la consommation. Elle repose sur des valeurs fortes : l'indépendance, l'engagement actif et la laïcité. Elle s'est donnée comme missions de défendre les consommateurs en cas de litige et de faire évoluer les pratiques, d'éduquer les citoyens à leurs droits et leurs responsabilités pour qu'ils puissent avoir un regard éclairé sur leur consommation, informer le grand public sur les évolutions de la consommation.

<https://www.adeic.fr>

